

Communiqué de presse

INAUGURATION DES IMMEUBLES RUE DÉNECOURT ET RUE DE FERRARE

Frédéric VALLETOUX a inauguré ce matin les deux nouveaux immeubles en entrée de ville de Fontainebleau rue Dénecourt et rue de Ferrare. Un projet exemplaire qui change l'image de l'arrivée dans la ville de Fontainebleau en créant une continuité visuelle avec le Château et renforce l'attractivité vers le centre ville tout en augmentant l'offre de logements.



RAPPEL DU PROJET

L'opération comportait deux volets : Le premier était une rénovation classique de la partie monument historique de l'Hôtel de la Surintendance du Roi (Jules Hardouin-Mansart - 17^{ème}). Le second était la construction neuve de logements sur la parcelle attenante situé rue Denecourt et rue de Ferrare. 18 mois après la démolition de l'ancien garage Opel, les nouveaux bâtiments s'élèvent harmonieusement en face du Château de Fontainebleau.

La construction de ce nouvel îlot urbain, conçu en concertation avec les acteurs du territoire, répond à la pénurie de logements neufs à louer en centre-ville pour les surfaces T2, T3 et T4.

Sur les 25 logements construits, 7 sont destinés à la vente et 18 sont conservés par la SEM du Pays de Fontainebleau pour être mis en location dans le cadre de sa politique de logements intermédiaires. La SEM loue également les 3 surfaces commerciales de cet ensemble mixte. Le détail des logements disponibles est à retrouver sur le site www.sem77.fr.

UN CHANTIER MAÎTRISÉ DANS LE TEMPS ET L'ESPACE

Bien que la circulation ait été impactée durant les travaux, tout a été mis en œuvre pour minimiser les intrusions du chantier sur la voirie et limiter les nuisances tant pour les riverains que pour les commerçants. M. Valletoux a d'ailleurs salué leur patience durant le temps des travaux et souligné que la maîtrise du calendrier a permis de tenir les objectifs qui avaient été fixés.

UNE RÉALISATION EXEMPLAIRE POUR LA SEM DU PAYS DE FONTAINEBLEAU

Elle résume totalement les actions que la SEM souhaite mener à l'avenir : c'est à dire préserver le patrimoine au travers d'opérations immobilières mixtes et accompagner des projets d'intérêt général.

La SEM démontre qu'il est possible de bâtir des projets qui vont à la rencontre d'initiatives privées pour créer des aménagements générateurs de développement économique et renforcer l'attractivité du territoire.